



Onet le Château, le 23 avril 2021

**Equipe Technique de Territoire**  
**Réf : AM / GB**  
**Dossier suivi par : Arnaude MATET**  
**Objet : Services Civiques 2021-2022**

**Madame la Présidente,**  
**Monsieur le Président,**

Le District Aveyron Football souhaite renouveler son engagement en faveur des Clubs pour la Saison 2021/2022.

A ce titre, dans le cadre de l'accompagnement des Clubs, ce sont 15 Services Civiques qui pourront être mis à disposition des Clubs. Les missions essentielles de ces Services Civiques seront l'accompagnement des Clubs et plus particulièrement le déploiement du Programme Educatif Fédéral, le développement du Football en Milieu Scolaire, la labellisation des Clubs et les actions de féminisation.

Vous trouverez dans le document ci-joint intitulé « Présentation Clubs dispositif SC » toutes les informations concernant la mise en place de ce dispositif ainsi que, les modalités de candidature.

Si vous souhaitez accueillir un Service Civique, nous vous invitons à nous retourner la fiche de candidature Club (voir en pièce-jointe) dûment complétée (avec le projet Club détaillé) à [developpement@aveyron.fff.fr](mailto:developpement@aveyron.fff.fr) **avant le 30 JUIN 2021 date impérative.**

A réception, le Club et son volontaire seront invités à présenter le projet à la Commission du District en charge des Services Civiques, afin de permettre de définir les missions.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, **Madame la Présidente, Monsieur le Président**, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Jean-Marc ANSEMI (12)**

**Référent Elu Sportif**

**Gilles BOSCUS**

**CT-PPF**

**Pierre BOURDET**

**Président**